

Le droit monégasque décliné en diplôme



Ce 29 août, la direction des services judiciaires de Monaco annonce le lancement d'un diplôme inter-universitaire (DIU) de droit monégasque.

Le partenariat pédagogique a été officiellement conclu ce 29 août, au Palais de Justice de Monaco, il unit désormais l'Institut Monégasque de Formation aux Professions Judiciaires (IMFPJ) et les Facultés de droit et de science politique des Universités Côte d'Azur (Unica) et d'Aix-Marseille. Objectif tripartite : la mise en place du premier Diplôme Interuniversitaire (DIU) de Droit monégasque.

Ce nouveau DIU offrira aux étudiants en droit du Sud de la France la possibilité de se former, dès la rentrée, en parallèle de leur cursus et sur trois ans, aux spécificités du Droit monégasque et au fonctionnement des différentes institutions du Rocher. Avec l'intervention d'experts, en option physique ou à distance. Dès la rentrée 2025, l'Université Paris-Panthéon-Assas, déjà associée aux discussions, devrait rejoindre ce partenariat pédagogique avec l'IMFPJ.

Pour la direction des services judiciaires de Monaco, "cette signature par Sylvie Petit-Leclair, secrétaire d'État à la Justice, et du Professeur Jeanick Brisswalter, président d'Université Côte d'Azur, en présence du professeur Yves Strickler, directeur scientifique de l'IMFPJ et initiateur du projet, et du Professeur Jean-Baptiste Perrier, désigné par l'Université d'Aix-Marseille pour le diriger à Aix-en-Provence, marque une importante avancée pour le Droit monégasque et les futurs juristes de la Principauté".

Ouvrir les recrutements monégasques

"Ce diplôme garantit à ses futurs titulaires une compréhension facilitée du droit monégasque et une aisance de transposition d'un droit à l'autre. Il permet aux personnes inscrites d'accroître leurs connaissances des normes applicables dans le pays et d'améliorer leurs performances tant en vue d'une meilleure intégration dans le marché monégasque que, pour ceux qui y exercent, un développement mieux assuré de leurs pratiques. La Principauté de Monaco est un pourvoyeur important d'emplois et, chaque année, des diplômés des Facultés de droit et science politique d'Université Côte d'Azur et d'Aix-Marseille Université accèdent à des postes valorisants en Principauté. Les diplômés en formation initiale pourront se prévaloir de la titularité de ce DIU et seront davantage valorisés car immédiatement performants sur le marché monégasque. Les diplômés en formation continue disposeront d'une vision plus complète et ouverte sur le cadre juridique de la Principauté", précise Université Côte d'Azur dans sa fiche de présentation du cursus.

Des cursus largement ouverts

Sont notamment ciblés les bacheliers titulaires ou non de la capacité en droit pour la formation initiale, et les professionnels de justice côté formation continue.